



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Contactez-nous !

L'équipe du CPG vous remercie
pour votre confiance et demeure
à votre disposition au **03 88 45 60 29**
ou par mail **contact@centrepluri.fr**
pour toutes questions.

Pour en savoir plus
rendez-vous sur notre site

www.centrepluri.fr

L'équipe du CPG vous accueille

- du lundi au jeudi
de **8h30 à 12h** et **14h à 17h**
- le vendredi
de **8h30 à 12h**

Centre Pluridisciplinaire de Gestion
Association agréée par la DGFIP n°203670
11, avenue de la Forêt-Noire, CS 30032, 67084 STRASBOURG CEDEX



CPG

Expertise BNC
Optimisation Proximité Gestion
Fiabilité **Accompagnement**
Sécurité Productivité Anticipation
Ressources Efficacité

► LE CPG, PARTENAIRE DE VOTRE CABINET



FAIRE ADHÉRER VOS CLIENTS, C'EST AUSSI UN POUR VOTRE ÉQUIPE

Votre expert en BNC

Boostez votre performance sur le traitement de vos clients BNC !

L'assistant BNC de vos collaborateurs

Faites leur gagner du temps !

Campagne fiscale



Nous réalisons pour vous : une présentation des lois de finances centrée sur les nouveautés BNC / TPE, une veille juridique et fiscale afin de vous sensibiliser sur les points de vigilance et les nouveautés fiscales. Notre objectif : vous permettre d'exploiter directement ces informations dans vos dossiers.

Vos collaborateurs disposent d'une hotline pendant la campagne fiscale.

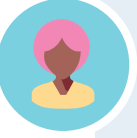
Formations



Nous organisons selon la demande, des formations spécifiques pouvant être dispensées directement au sein de votre cabinet ou lors de sessions collectives.

Préparez vos collaborateurs en amont de la campagne fiscale avec des formations reprenant les bases de la fiscalité BNC axées sur la pratique et permettant d'avoir les connaissances requises pour traiter l'essentiel de leurs dossiers.

Assistance fiscale



Notre expertise nous permet de vous orienter sur des questions pointues en matière de BNC. Nous bénéficions également d'un contact privilégié avec l'administration fiscale nous permettant de l'interroger sur des problématiques de manière anonyme.

Nous sommes leur meilleur collègue de bureau ! Tout au long de l'année, vos collaborateurs peuvent nous poser des questions.

Documentation



Nous mettons à votre disposition de la documentation à l'attention de vos clients et nous proposons des formations à destination de vos clients.

Évitez à vos collaborateurs de se perdre dans la documentation fiscale, nous mettons à leur disposition une documentation claire, efficace et concise, répondant aux questions essentielles.

Statistiques



Exploitez nos données professionnelles nationales et régionales. Dynamisez vos discussions de bilan avec notre dossier de performance économique.

Fichiers cessions



Préparez avec vos clients la transmission de leur cabinet. Vous avez à votre disposition des données de cession de patientèle/clientèle.

UN EXAMEN ANNUEL POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ FISCALE DE VOS CLIENTS.

Quelle est votre exigence en la matière ?

Faites le choix avec vos clients et apportez-leur une garantie et une sérénité totale sur leur fiscalité professionnelle.

Formules Services	Examen sans information à l'administration fiscale	Examen avec information à l'administration fiscale	
	PRÉVENTION	COHÉRENCE	CONFORMITÉ
Statut du client	Adhérent prévention	Adhérent agrément	Adhérent prévention + mission ECF
Tarifs TTC ⁽¹⁾	150 €	190 €	150 € + ECF avec réduction
Services d'assistance Voir ci-contre	Oui	Oui	Oui
Examen de la liasse fiscale	Revue générale 2035 TVA / Immo / PV / ZFU / Madelin	ECV + EPS ⁽²⁾	Opt° PRÉVENTION + ECF ⁽³⁾
Compte rendu de mission à l'administration fiscale	Non	Oui	Oui
Avantage fiscal ⁽⁴⁾	Non	Oui	Non

- (1) Tarifs 2024
(2) Possibilité de substituer l'EPS par l'ECF sans coût supplémentaire
(3) L'ECF est une prestation contractuelle qui peut également être réalisée sans adhésion au CPG (tarifs : nous consulter)
(4) BNC sur option déclaration 2035 : réduction d'impôt 2/3 frais de comptabilité et adhésion à une AA (maxi 915 €)

ECV : Examen de cohérence et de vraisemblance
EPS : Examen périodique de sincérité
ECF : Examen de conformité fiscale.

TOUT UN MONDE D'AVANTAGES !

Votre cabinet et vos clients adhérents au CPG bénéficient des offres d'une centrale d'achat.

Des tarifs préférentiels pour les achats professionnels (frais généraux, véhicules, hôtels...) et privés (voyages et vacances, parc de loisirs, remises sur achats « grandes enseignes », billetterie, codes promo...).

